

L'ÉCHO DE ST-FRANÇOIS

Journal Communautaire de Saint-François

Vol. 6 n° 9

SOMMAIRE

<i>Rencontre des familles Lamonde</i>	3
<i>Forum jeunesse</i>	5
<i>Attention à ce que vous jetez</i>	6
<i>Lettre ouverte</i>	7
<i>Bibliothèque du Rocher</i>	9
<i>Aide financière aux clubs sportifs</i>	10
<i>Sûreté du Québec</i>	11-12
<i>Conseil de fabrique</i>	13
<i>Fondation de l'Hôtel-Dieu</i>	14
<i>Chronique pastorale</i>	15
<i>Les orteils du sud</i>	16
<i>Prix Dollard-Morin</i>	17
<i>Programmation des Fermières</i>	18
<i>Recette des Fermières</i>	19
<i>Le comité de baseball</i>	20
<i>Les jeux de L'Écho</i>	21
<i>L'Écho municipal</i>	23-39

Richesse d'un été généreux



septembre

1999



C.P. 321
 Saint-François (Québec) — GOR 3A0
 Tél. et fax: 418-259-2177

courrier électronique: echosf@globetrotter.net

V E U I L L E Z N O T E R

La date de remise des articles, des publicités et des petites annonces est

le **13** de chaque mois

ADMINISTRATEURS

Raynald Laflamme	Président	259-2659
Lorraine Lamonde	Vice-présidente	259-2433
Laurence Hallé	Trésorière	259-2982
Valérie Savoie	Secrétaire	259-7536

DIRECTEURS

Réjean Cloutier	259-2567
Conrad Lamonde	259-7295
Gary Gendron	259-7498

Publicité

Réjean Cloutier

Petites annonces

Laurence Hallé

Maquette et mise en page

Raynald Laflamme, Gary Gendron

Photo première page

Click Art, retouchée dans Photoshop

Traitement de l'information textuelle

Valérie Savoie

Louise Bonneau

Correction

Peggy Gendron, Lory Gendron, Nicole Couture,
 Isabelle Collin

Assemblage

Lorraine Lamonde, chef d'équipe

Abonnement

Conrad Lamonde

Impression

Imprimerie St-Raphaël

Journal **STF** réalisé
 bénévolement
 communautaire

Les lettres ou articles doivent être dûment signés par leur auteur.

Le journal n'assume aucune responsabilité quant aux idées émises dans ses différentes composantes.

De plus, le journal se réserve le droit de rejeter toute lettre à caractère libelleux ou encore de l'abréger ou de la corriger avant publication.

TARIFS PUBLICITAIRES

	COÛT MENSUEL	COÛT ANNUEL
Carte d'affaires	10,00\$	96,00\$
1/4 page	15,00\$	144,00\$
1/2 page	30,00\$	288,00\$
1 page	50,00\$	480,00\$
Petite annonce	2,00\$	
ABONNEMENT		
ANNUEL EXTÉRIEUR	3,00\$	24,00\$
GRATUIT POUR TOUS LES RÉSIDENTS DE SAINT-FRANÇOIS		

Nos de téléphone importants

Ambulance 911
 CLSC Antoine-Rivard 248-1518
 Feu 911
 Municipalité 259-7228
 Centre anti-poison du Québec 1-800-463-5060
 Tel-Jeunes 1-800-263-2266

AMECO Association des
 médias écrits
 communautaires
 du Québec

Distribution
 Assermentée
AVDA
 R.P.M. média
 Réseau de
 COMMUNAUTAIRE

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec et du Canada

LES FAMILLES LAMONDE SE RENCONTRENT

Le samedi 14 août au Centre des Loisirs de Saint-François, environ 120 membres des Familles Lamonde, de la descendance des arrières grands-parents Urbain Lamonde et Julie Buteau, sont venus fraterniser et renouer les liens familiaux.

Ces deux ancêtres ont vécu la majeure partie de leur vie à Saint-François et sont à l'origine de tous les Lamonde de la paroisse.

Ce rassemblement, qui était le douzième de cette association des Familles Lamonde issue de Urbain et Julie, coïncidait avec le 40e anniversaire de sa fondation en 1959.

Nous voulions aussi souligner le 350e anniversaire de mariage de Guillaume Couture et Anne Aymard qui ont uni leurs destinées le 16 novembre 1649. Ils furent parmi les premiers colons à venir vivre dans la nouvelle colonie, et aussi, les premiers agriculteurs à s'établir sur la rive sud soit à la Pointe Lévy, ou aujourd'hui est située une partie des industries du chantier maritime et du Cégep Lévis-Lauzon.

Afin de bien souligner ce dernier anniversaire, les Lamonde du Québec et d'ailleurs, furent invités à se joindre à la descendance de Urbain et Julie à une rencontre en terrain d'origine à l'Île d'Orléans le dimanche 15 août.

Près de 70 Lamonde presque tous présents le samedi 14 août se sont rendus rencontrer environ 40 nouveaux Lamonde ce dimanche 15 août.

Les Lamonde sont des descendants de Guillaume Couture et de Anne Aymard en raison que l'aîné de leurs enfants, Jean-Baptiste, ajouta, pour des raisons plus ou moins connues, le patronyme Lamonde à son nom de famille, et devint Jean-Baptiste Couture dit Lamonde. Cela remonte à onze générations avant nous.

Il nous a été possible de retracer et d'identifier l'endroit exact où il avait vécu avec son épouse Anne Maret et leurs enfants à Saint-Pierre Île d'Orléans.

Ce furent deux journées bien remplies, où à Saint-François on s'est remémoré bien des souvenirs, et, à l'Île d'Orléans, on a eu l'occasion de rencontrer de nouveaux Lamonde venant de Québec, Montréal, Rouyn-Noranda et même des États-Unis.

Tous les Lamonde ont été très heureux de cette initiative, et se sont montrés désireux qu'il y ait des suites à ce premier événement, regroupant une partie de la grande famille Lamonde.

Gonzague Lamonde

Message à l'attention des familles Bernier

L'Association des Bernier d'Amérique inc. lance un projet tout à fait spécial pour l'an 2000. Ce projet concerne tous les Bernier et les descendants. Pour en savoir plus sur ce projet et recevoir la documentation veuillez écrire à l'adresse suivante: Projet Bernier, C.P. 48039, Québec, G1R 5R5.

 <p>RESTAURANT L'ARRÊT Stop</p> <p>Autoroute 20 Sortie 364 Berthier-sur-Mer/St-François 259-7704</p>	<p>➤ Menu du jour</p> <p>➤ Commande à emporter</p> <p>➤ Pizza</p> <p>➤ Mini-dépanneur ➤ Loto-Québec ➤ Diesel</p> <p>➤ Salle semi-privée jusqu'à 40 personnes</p>	 <p>Ultramar</p>

GARAGE
PATRICE SAMSON enr.



- Mécanique générale
- Entretien de chariots élévateurs
- Entretien de camions

140, Principale Saint-Pierre Tél.: (418) 248-4646



P.P.R. ENR.

Pour tous les travaux de réparation et de rénovation

Plâtrage

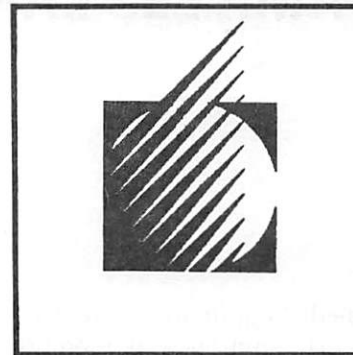
Peinture int. et ext.

Résidentiels

Yvon Rémillard

1, rue Boivin
Saint-François

Tél.: (418) 259-2415



LOUIS-M. GARANT
CONSULTANTS INC.

Spécialiste en Marketing

Parainnage d'entreprises

Catalogues électroniques sur Internet ou sur CD

2, rue Boivin, St-François QC G0R 3A0

Tél.: 418 259 2616

MARTIN SIMARD
TRANSPORT INC.

- Transport général
- Transport Gravier & Sable

275, Chemin St-François Ouest
Saint-François, Qc G0R 3A0

Tél.: 418-259-7789

Ligne directe: 1-800-463-8744



BOUCHERIE
Richard
Morin

Service d'abattage • Produits maison • Viande de choix

602, Chemin St-François Ouest
Saint-François, G0R 3A0

Tél.: (418) 259-7783

SERVICE DE BULLDOZER

AIMÉ PROULX



660, rang Milieu
Saint-Pierre
Montmagny (Québec)
Tél.: 418-248-3310

SPÉCIAUX EN MAGASIN
TOUTES LES SEMAINES

Ils lancent et comptent au Forum

Il y a quelques années, la rivalité Canadiens/Nordiques extériorisait l'esprit des Montréalais et Québécois, chaque citoyen prêchait pour son équipe, sa région. À travers les parties, l'ardeur, l'effort, le désir de gagner et de voir participer son équipe aux séries pour remporter la Coupe Stanley s'exprimaient dans tous les coeurs des Montréalais et Québécois. Aujourd'hui, une belle opportunité s'offre à la jeunesse en lui donnant la chance de s'impliquer dans l'Équipe Jeunesse de la MRC de Montmagny et d'amener les coeurs des citoyens de la MRC de Montmagny à croire au dynamisme et au potentiel de la jeunesse.

En effet, les Carrefour Jeunesse-Emploi de Chaudière-Appalaches et le Conseil régional de concertation et de développement de Chaudière-Appalaches collaborent afin de créer un Forum Jeunesse. Le Forum jeunesse constituera un comité consultatif permanent visant à sensibiliser les jeunes



aux structures de concertation, à la vie politique en permettant aux jeunes de débattre entre eux des sujets les préoccupant. Dans cette optique, le Carrefour Jeunesse-Emploi de la MRC de Montmagny doit constituer un comité jeunesse local regroupant une dizaine de jeunes de Montmagny-Sud et Montmagny-Nord où deux jeunes de ce comité auront l'opportunité de siéger sur le Forum Jeunesse de Chaudière-Appalaches.

Alors, tout jeune intéressé à être recruté par l'Équipe Jeunesse doit communiquer avec le Carrefour Jeunesse-Emploi de la MRC de Montmagny au 248-3522 afin d'obtenir de plus ample information. Implique-toi afin que l'Équipe Jeunesse de la MRC de Montmagny gagne le coeur des citoyens et que le vent de la jeunesse souffle sur ton territoire.

Sophie Trépanier
Agente de développement
CJ-E de la MRC de Montmagny

Pour la sécurité des enfants

La municipalité a installé, il y a quelques semaines, une barrière à l'extrémité du trottoir qui passe en avant de la Maison de la Paroisse. Le but d'un tel geste était, et est encore aujourd'hui, pour la sécurité des enfants qui sont en garderie de l'autre côté de cette clôture (anciennement chez M. Jean-Paul Bolduc). Hors, il m'a été signalé que les passants empruntant ce chemin ne se donnent pas la peine de

refermer la porte de cette barrière. Donc, s'il vous plaît, pour la sécurité de ces enfants en bas âge, prenez quelques secondes pour refermer la barrière après votre passage.

Aux parents qui liront ce message, je vous prierais de bien le transmettre à vos jeunes. Merci de votre collaboration

Yves Laflamme, sec.-tré.

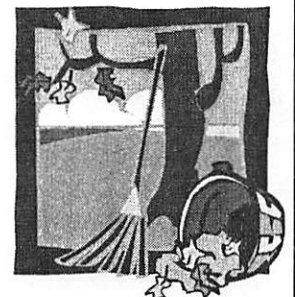
C'EST LE TEMPS DES RÉCOLTES!

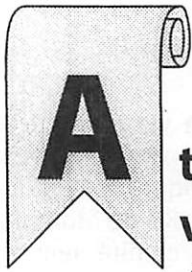


C'est aussi l'occasion de profiter de nos
spéciaux automnaux!
À nos succursales de la S.C.A. Rivière-du-Sud
Saint-François 259-7715

Vaste choix d'articles pour la saison.

Produits pour l'auto, outillage pour le terrain, engrais, etc.





Attention à ce que vous jetez aux égouts!

On demande aux employés travaillant dans les usines à Morigeau ainsi qu'aux résidents du même secteur, de faire attention pour ne pas jeter des serviettes, des débarbouillettes ou autres objets dans les égouts.

Cela a pour effet d'obstruer les pompes à la station de pompage et de provoquer leur arrêt.

Merci de votre collaboration.

Yves Laflamme, sec.-trés.

Faites un choix éclairé!

Visitez chaque pièce de votre maison comme si vous y étiez réellement avant sa construction




MONTMAGNY 240, Des Ateliers 248-0401	QUEBEC 2540, Boul. Hamel 683-3343	RIMOUSKI 231, Des Sorbiers 724-7726	CHICOUTIMI Place du Royaume 543-1212
--	---	---	--

Vente et adm.: **418-259-7721**
Fax: **418-259-7725**

Québec: **1-800-463-7022**
Ontario et Maritimes: **1-800-463-7050**

MEUBLES

Morigeau

LTÉE

25, rue de L'Étang
Saint-François, (B.P. Morigeau)
Cté Montmagny, G0R 2G0

Les bénévoles sont toujours les bienvenues !



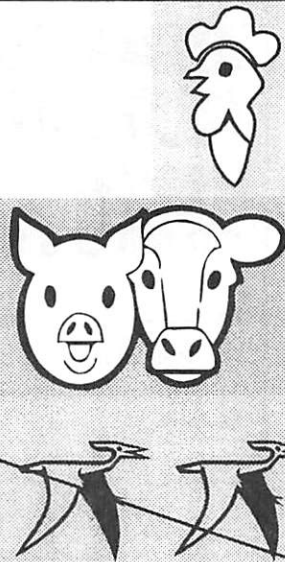
Votre journal communautaire, L'Écho de St-François, est à la recherche de bénévoles.

Si votre disponibilité vous le permet, nous avons besoin de personnes pour saisir des textes à l'ordinateur. Nous vous donnerons la formation nécessaire.

Vous êtes invités à communiquer avec Valérie Savoie au 259-7536 afin de signaler votre intérêt à faire partie d'une équipe dynamique!

**Valérie Savoie,
secrétaire**

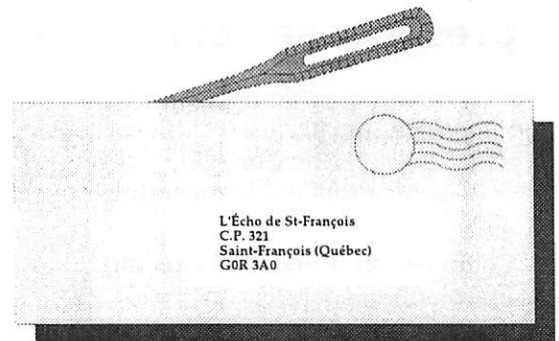
Vous pouvez
nous demander
du poulet,
du porc ou du boeuf,
même de la verdure,
mais de ça,
on
n'a pas !



CASSE-CROÛTE CHEZ MIKE

570, Chemin St-François Ouest
Saint-François

→ 259-2447



Lettre ouverte

Aidez nous à respirer

Bonjour!

Depuis quatre ou cinq ans, vous ne cessez d'augmenter nos taxes pour différentes raisons.

Moi, je suis de ceux et celles qui font partie de la petite classe. Je suis consciente de ceux et celles qui en font partie. Ce sont: les personnes âgées, les personnes à faible revenu tel que les monoparentales, les assistés sociaux et ceux dont les deux travaillent pour rejoindre les deux bouts.

Je souhaite et je désire que cela vous conscientise «vous» les décideurs. Je désire que l'on pense à nous, les petits, dans vos prochaines augmentations de taxes.

Donc, s'il vous plaît, arrêtez de nous égorger et aidez nous à respirer. Pouvoir penser qu'il est toujours possible de rêver et garder ce que nous avons.

Allons-nous nous faire entendre ou ferons-nous la sourde oreille? Restons-nous dans l'oubli parce que vous ne vivez pas dans cette situation?

Si vous êtes en accord avec mon point de vue, posez un geste vous aussi et écrivez à votre municipalité afin de s'entraider et de faire une force commune. Merci!

**Rita Lachance Laliberté
Saint-François**

Chaudière-Appalaches



L'unité Régionale de loisir présente ses administrateurs

L'unité Régionale de loisir et de sport de la région Chaudière-Appalaches est fière de vous faire connaître les nouveaux membres de son conseil exécutif et de son conseil d'administration pour l'année 1999-2000.

Composition du conseil exécutif

Président : Jacques Fortin
représentant enseignement supérieur
1^{er} Vice-Président : Réjean Lacroix
représentant commission scolaire
2^e Vice-Président : Gisèle Vaillancourt
représentante loisir multi-secteur
Trésorière : Mike Feeney
représentant loisir culturel, scientifique et socio-éducatif
Secrétaire : Brigitte Vézina
représentante sport individuel et collectif

Composition du conseil d'administration

Jacques Fortin
représentant enseignement supérieur
Réjean Lacroix
représentant commission scolaire
Gisèle Vaillancourt
représentant loisir multi-secteur
Mike Feeney
représentant loisir culturel, scientifique et socio-éducatif
Brigitte Vézina
représentante sport individuel et collectif
Jean-Claude Croteau
représentant CRCR
Russel Gilbert
représentant municipal
Lily Veilleux
représentant municipal
Louis Savard
représentant loisir multi-secteur
Raymonde Leblanc
représentant loisir touristique et de plein air
Patrick Poyet
représentant sport collectif
Marcel Pelletier
représentant sport individuel
Gaétan Mathieu
représentant sport étudiant

Source : Serge Hénault,
directeur général



JOACHIM LAFERRIÈRE
ÉLECTRICIEN INC.
ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN

RÉSIDENTIEL, COMMERCIAL ET INDUSTRIEL
• Service de nacelle • Téléphonie résidentielle

4, 3^e Avenue
Saint-Raphaël
G0R 4C0

TÉL.: 418-243-2074
FAX: 418-243-2157

Entretien Ménager

Lavage de tapis

- meubles
- murs
- stores

Décapage

Cirage

Etc.

D. PAQUET inc.



ESTIMATION GRATUITE

358, Chemin St-François, Montmagny, Québec — G0R 3A0
TÉL.: 418-259-2559 FAX: 259-2342

AUTOPRO.
CARROSSERIE

GARANTIE NATIONALE
tant que vous êtes
propriétaire
de votre véhicule

- ➡ Service de «Frame master»
- ➡ Voitures de courtoisie
- ➡ Installation de pare-brise
- ➡ Estimation gratuite

Votre véhicule est votre fierté
Votre satisfaction est la nôtre!

GARAGE FERNAND LANGLOIS ET FILS

174, 4^e Rue, Montmagny
Tél.: 418-248-5622, Rés.: 418-248-6072
Fax: 418-248-7071

PLUS DE 39 ANS D'EXPÉRIENCE

Bibliothèque du Rocher

De nouveaux titres à dévorer cet automne



La Bibliothèque du Rocher vous présente quelques nouveaux titres qu'elle a en main depuis peu.

Nouveaux volumes

Le Saint-Laurent un fleuve à découvrir
de Claude Ouellet

L'Inspecteur Specteur et le doigt mort
de Ghislain Tachereau

Rita Lafontaine "Comment dire"
de Claude Lapointe

Construire des cabanes d'oiseaux
de André Dion

Rotation

Prenez note qu'à partir du 15 septembre, nous aurons à la bibliothèque 600 nouveaux biens: volumes, cassettes, etc.

Bienvenue à tous les étudiants et étudiantes qui viennent d'entreprendre une nouvelle année scolaire, nous accueillons avec plaisir vos demandes et vos suggestions.

Bonne lecture!

Diane Gendron

DÉPANNEUR ULTRA ST-FRANÇOIS enr.

Épicerie

OLCO

Et ça passe et ça repasse!

Le temps de dire «Enfin l'été!» et houp l'automne nous revient!

Ça veut dire le retour à l'école, les leçons, les devoirs et... les collations à préparer dans bien des cas.

Au Dépanneur Ultra, on y trouve des petits jus, des petits biscuits, des fruits et des légumes pour agrémenter la journée.

Et la fin de semaine, c'est le temps de la récompense avec un bon film du dépanneur.

En plus du retour à l'école, l'automne est aussi le retour de la saison de chasse. Nous avons en main une bonne provision de permis de chasse pour vous.

Nos heures d'ouverture

Lundi au jeudi :	6h30 à 22h
Vendredi :	6h30 à 23h
Samedi :	7h30 à 23h
Dimanche :	8h à 22h



Édition 1999-2000

Programme d'aide financière aux clubs sportifs pour l'engagement d'entraîneurs

L'Unité Régionale de loisir et de sport de la région Chaudière-Appalaches est fière d'annoncer que les formulaires du programme d'aide financière aux clubs sportifs seront envoyés dans les municipalités, aux clubs, aux équipes, aux associations régionales et aux organismes sportifs connus sur tout le territoire Chaudière-Appalaches.

Tous les clubs, équipes ou associations régionales affiliés à une Fédération sportive provinciale reconnue qui engagent les services d'un entraîneur pour au moins 450 heures par année peuvent présenter une demande d'aide financière.

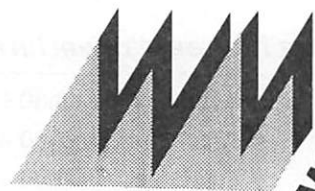
Si votre organisme ne reçoit pas directement le formulaire, n'hésitez pas à communiquer avec nous pour nous faire connaître vos coordonnées complètes.

Nos coordonnées sont les suivantes:
tél.: (418) 833-5678, télécopieur: (418) 833-7214

La date limite de réception des demandes est le 10 septembre 1999.

Source :
Serge Hénault,
directeur général

Pierre Garant
Tél.: 418-259-2655
Fax: 418-259-2158



WEED MAN
708, ST-FRANÇOIS O., c.p. 98
Saint-François, Québec
Canada G0R 3A0



Ferme Porasseny inc. & Saint-François Montmagny

Éleveur pur-sang et hybrideur (femelle F1)
Landrace, Yorkshire, DurocSuivie par le PEG, PV.SP.

Membre du groupe PorcBeq inc.
(compagnie génétique porcine)

Tél.: (418) 259-2638 Fax: (418) 259-2319
Porcherie: (418) 243-3222 Cell.: (418) 241-3333



- plants de légumes
- fleurs annuelles et
plantes vivaces
- aménagement paysager

ferme horticole lajoie inc

Tél.: 884-3124
330, Route 132
Saint-Valier (Québec) G0R 4J0

Une nouvelle façon d'intervenir pour une plus grande efficacité

Depuis juin, la Sûreté du Québec a implanté un nouveau mode de réponse aux appels de service. Cette nouvelle façon de faire consistera principalement à évaluer la nécessité de déplacer une unité de patrouille sur les lieux d'un incident, en fonction de sa nature.

Certains types d'événements qui ne présentent aucun danger pour la sécurité pourront être traités de façon tout aussi efficace, sans qu'un policier n'ait à se déplacer.

Ainsi, le fait de limiter les déplacements, dans les cas de délits mineurs, favorisera une utilisation beaucoup plus judicieuse du temps et des ressources. Cette nouvelle façon d'intervenir permettra aux policiers de consacrer leurs énergies à des activités beaucoup plus profitables pour la collectivité soit :

- une réponse plus rapide aux véritables appels d'urgence;
- des activités de prévention et de résolution de problèmes préoccupants pour les citoyens tels que le

vandalisme, les vols en série, la vitesse excessive à certaines intersections;

- des rencontres avec les élus locaux, les intervenants scolaires ainsi que divers groupes pour trouver conjointement des solutions durables à des problèmes qui ont une incidence sur le sentiment de sécurité et la qualité de vie ;

- des déplacements mieux planifiés afin de minimiser le temps et les coûts de transport.

La prise de rendez-vous, soit pour une intervention téléphonique ou pour une intervention sur les lieux, constitue un changement important dans la nouvelle façon de répondre aux appels. Les citoyens et citoyennes y gagneront puisqu'ils connaîtront de façon précise, le moment où un policier entrera en contact avec eux pour donner suite à leur appel. Le mode d'intervention du policier sera toujours communiqué au citoyen lors de son appel. Un seul critère déterminera les priorités d'action: la sécurité des citoyens.

-L'intervention des policiers sur les lieux sera toujours immédiate si la vie ou la sécurité des personnes sont menacées, si un ou des suspects sont sur les lieux ou s'il y a risque de perdre des éléments de preuve sans l'arrivée rapide des policiers.

-L'intervention des policiers sur les lieux pourra se faire sur rendez-vous, si l'incident n'est pas en train de se produire ou qu'il s'est produit, il y a quelques temps. Il n'est alors pas urgent que les policiers se rendent sur les lieux. Ils pourront planifier leurs déplacements, par souci d'efficacité.

Weed Man®


NOUS PRENONS SOIN DE VOTRE PELOUSE

Tél.: 418-259-7700
1-800-463-4877

256, chemin St-François O., Saint-François, Qc G0R 3A0

Suite à la page 12

POUR CEUX QUI EXIGENT PLUS



Fenêtres Montmagny inc.

C.P. 160, St-François, Montmagny (Québec) G0R 3A0

Bur.: (418) 259-7763 Qué.: (418) 692-0659
Fax: (418) 259-7236 Mtl: (514) 848-7174

Internet: <http://www.polarwd.com>



LES CONSTRUCTIONS
JEAN BOUCHERÉ

Entrepreneur général
Rénovation • Construction
194, rue Principale Ouest
Berthier-sur-Mer, Qc
G0R 1E0

Tél.: 418-259-2628

Une nouvelle façon d'intervenir...

Suite de la page 11

-Les policiers pourront parfois intervenir sans se déplacer dans les cas de délits mineurs tels que des vols de biens pour lesquels il n'y a ni suspect ou indice. Dans ces cas, la prise de plainte se fera par téléphone. Les renseignements fournis par le citoyen seront notés et transmis à un enquêteur et un numéro de dossier sera attribué à la plainte. Le citoyen pourra aussi s'il le désire se présenter au poste ou dans un point de service, sur rendez-vous afin de rencontrer un policier.

C'est principalement l'intervention téléphonique qui permettra aux policiers de récupérer du temps qui pourra être consacré à des activités beaucoup plus profitables pour la collectivité.

Pour toute demande d'assistance policière ou pour signaler une activité suspecte, on peut joindre les policiers de la Sûreté du Québec, 24 heures sur 24, en composant l'un des numéros suivants:

- 9-1-1
- 310-4141 (dans les municipalités où le 9-1-1 n'est pas disponible)
- cellulaire *4141

Sûreté du Québec
Poste de la M.R.C. de Montmagny
District de Québec (418) 248-3705

Rappel important

Je rappelle à la population qu'il est interdit de jeter des déchets par-dessus la clôture où est situé le parc récréatif *Franco-Fun* pour les enfants. D'ailleurs, il y a un panneau qui le mentionne. Donc, s'il vous plaît, faites preuve de civisme.

Merci de votre collaboration.

Yves Laflamme, sec.-tré.

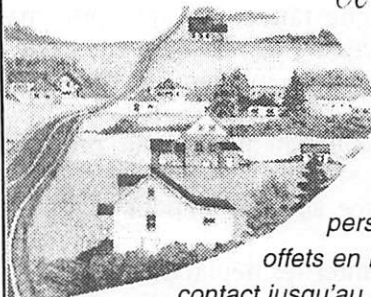


90226069
QUÉBEC INC.
Transport général
MARCEL GUIMONT, PROP.
Épandage de pierres à
chaux agricoles

60, rue Paradis
Saint-Raphaël, Bellechasse G0R 4C0

418-243-3408

Promutuel Montmagny, un assureur au service des gens d'ici



*U*ne équipe dynamique
et professionnelle à
l'image et à l'écoute
des gens d'ici.

*D*es services
personnalisés entièrement
offerts en région, de tout premier
contact jusqu'au règlement d'un sinistre



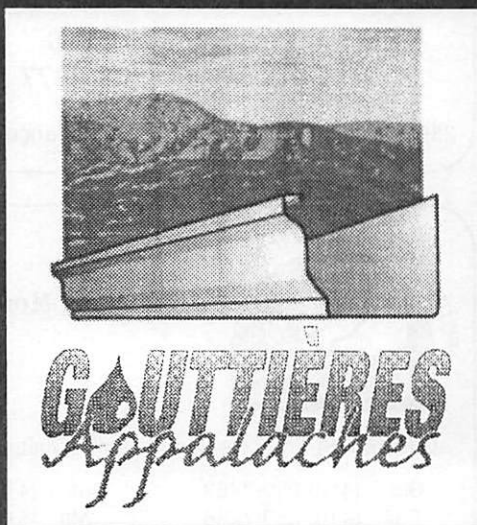
Richard Galibois, agent
259-7405

ASSURANCE

habitation • automobile • commerciale • agricole • vie

*Le seul fabricant
dans la région!*

248-4619

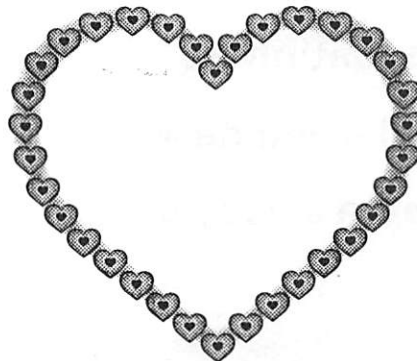


GOUTTIÈRES
Appalaches

Remerciements du Conseil de Fabrique de St-François

À mesdames :

Gisèle Guimont et Simone Simard
 qui ont obtenu, des Serres du Canton, une
 commandite de plusieurs boîtes de fleurs pour
 embellir l'extérieur de l'église.



Saint-François (B.P. Morigeau)
 Montmagny, Québec
 GOR 2G0
 Tél.: 418-259-7710
 Fax: 418-259-7725

À messieurs :

Lauréat Rousseau, Normand Forgues,
 Gilles Théberge, Maurice Marceau,
 Benoît Morin et Roch Roy

pour la pose du gazon le long du chemin du
 cimetière.

Le Conseil de Fabrique
 par Pierrette Roy, secrétaire

Les Assurances Fontaine Lemay & Ass. inc. (J.P. Bolduc inc.)

542, boul. Saint-François Ouest, Saint-François G0R 3A0

☎ (418) 259-7781

ASSURANCE DE DOMMAGES



Lucie Bolduc
 C. d'A. Ass.



Judith Rémillard
 C. d'A. Ass.



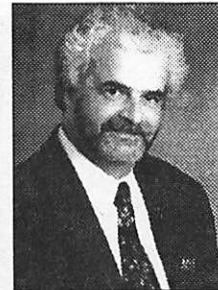
Denise Prévoost
 secrétaire

*Nous sommes
 heureux
 d'accueillir
 Judith au sein
 de notre équipe*

ASSURANCE DE PERSONNES



Francis Fontaine, avc
 Armagh



Réal Fontaine, avc
 Représentant en
 épargnes collectives
 Cap-Saint-Ignace

FL : Un choix de confiance
 SERVICES FINANCIERS

**La Fondation de
l'Hôtel -Dieu de Montmagny
frappera à vos portes**



Des bénévoles frapperont à vos portes pour vous offrir des billets pour le tirage de la Loto-Fondation.

Le tirage des prix aura lieu le mercredi 6 octobre 1999 à 10 heures dans le hall d'entrée de l'Hôtel-Dieu de Montmagny.

Les fonds ainsi recueillis serviront notamment à participer financièrement à l'achat d'un appareil de numérisation de l'image en radiologie et au Centre mère-enfant.

ROY

**PRODUITS MÉTALLIQUES ROY
inc.**

52, boul. Morigeau
St-François, Montmagny, Qc G0R 2G0

Tél.: (418) 259-2711

Fax: (418) 259-2931

**FABRICATION DE MOBILIERS DE MAGASIN
ET COMPOSANTES DE MÉTAL SUR MESURE**

Quand on a le goût de bien jardiner...

- Capacité de 250 lb.
- Poignées positionnées de façon à vous faciliter la tâche
- Plateau de rangement pratique.
- Roues larges extra-robustes pour une meilleure stabilité.

CARANT®

Easy Roller^{plus}

CHARIOT DE JARDIN





«Voici que le semeur est sorti pour semer»

(Mt 13:3)

Voici une histoire racontée par Bruno Ferrero dans son livre «Quand fleurit le désert». Une histoire de terre, de graine, de merle qui devient porteuse de vérité de foi et d'engagement idoine.

Rober Leblanct, curé

Le merle

Quand, plus jeune, je vivais à la maison, j'avais un jour remarqué un merle qui picorait des baies de sureau dans le buisson derrière la maison. Il les arrachait une à une avec avidité. Au bout d'un moment, bien repu, le merle s'en vint se poser sur le muret de pierre qui bordait la cour et se mit à nettoyer consciencieusement son bec contre la pierre.

Vingt ans après, en visite dans la famille, je revis le vieux petit mur. À l'endroit où je me rappelais avoir vu le merle nettoyer son bec, poussait un magnifique sureau. Ses racines plongeaient dans les profondeurs du mur. C'est là au fond des vieilles pierres, qu'a fièrement prospéré une petite semence tombée sans doute du bec d'un merle.

(Bruno Ferrero, *Quand fleurit le désert*)



LIEN: Qui aurait pensé qu'entre les pierres d'un mur il y avait de la bonne terre pour accueillir la semence et lui faire porter des fruits ?

Le semeur n'a pas vraiment de pouvoir sur la récolte. Il peut préparer le sol, choisir une bonne semence, la déposer en terre au moment approprié; mais son rôle est de semer. Notre société, nos familles nous semblent parfois des sols peu propices à accueillir et à laisser germer la Parole. Il ne nous revient pas de dire «Ça ne sert à rien». Il faut semer, propager la Parole de Dieu, dire notre foi, témoigner de nos convictions, être présence de Jésus au milieu de notre monde, sans nous inquiéter de la récolte. Car elle est vivante cette Parole et elle peut porter du fruit dans les lieux et les circonstances les plus inusités.

Le Royaume est pour celui qui sème, le Père récolte la moisson.

Reprise des activités du Club de l'âge d'or après un bel été

Les activités du Club de l'âge d'or recommencent après un bel été.

Nous vous attendons nombreux aux activités du mercredi à 13h30, à compter du 15 septembre au local habituel. Il y aura bingo, jeux de cartes et un léger goûter.

Bienvenue aux personnes de 50 ans et plus.

La direction



Club de marche en montagne

Les orteils du sud prennent le chemin des sentiers



Le nom du nouveau club de marche en montagne est inspiré à la fois d'anatomie et de géographie. Il est plus humoristique pour les membres du club de s'identifier aux ORTEILS DU SUD plutôt qu'à des «pieds». Cette activité s'offre aux gens de la Côte Sud. La fon-

datrice, Léna Tremblay, est originaire

de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud.

Le club de randonnée pédestre en terrain montagneux vise à faire connaître les sites naturels, la satisfaction à parcourir des sentiers ascendants à son rythme, puis de se retrouver fièrement au sommet. Ceci à moindre coût puisque les gens feront du co-voiturage. Pas de frais d'adhésion au club. Cependant, il peut y avoir des frais d'entrée selon les sites visités. Il suffit de porter des chaussures confortables, des vêtements convenables, apporter de l'eau et un lunch. Les sorties régulières ne durent qu'une journée.

Le lieu de rassemblement pour les départs est au Parc Morigeau à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud. L'activité a lieu le samedi. S'il pleut, elle est reportée au dimanche. L'heure de départ varie selon le lieu visité tel qu'indiqué sur le programme qui suit. Pour information : 418-259-2027.

PROGRAMME DE L'AUTOMNE 1999

09-11 départ 9h00 St-Fabien de Panet. Gratuit.
Amenez votre chien.
(Parc régional des Appalaches)

- 09-18 départ 9h00 Ste-Lucie de Beauregard.
Gratuit. Amenez votre chien.
(Parc régional des Appalaches)
- 09-25 départ 9h00 Massif du sud. 3\$/personne.
(Parc régional Massif du sud)
- 10-02 départ 6h30 Mont du Lac des Cygnes
5\$/véhicule. (Parc des Grands jardins)
- 10-09 départ 6h30 L'Acropole des draveurs
6\$/véhicule. (Parc régional des Hautes-
Gorges de la Rivière Malbaie)
- 10-16 départ 7h00 Sentier Les Loups. Gratuit.
(Parc de la Jacques-Cartier)
- 10-23 départ 7h00 Sentier L'Andante. Gratuit.
(Parc de la Jacques-Cartier)
- 10-30 départ 7h00 Sentier des Caps.
3\$/personne. Charlevoix

Léna Tremblay

☎ 418-259-2982

Laurence Hallé
TECHNICIENNE EN ADMINISTRATION

☛ Tenue de livre

☛ Impôt, etc.

1222, BOUL. ST-FRANÇOIS OUEST, SAINT-FRANÇOIS, G0R 3A0

TERRASSEMENTS
Jonchas
& Frères inc.

- EXCAVATION
- DRAINAGE
- TERRASSEMENT
- NIVELAGE

• Choix varié de matériel naturel, tamisé, concassé

• Terre noire

• Sable et gravier

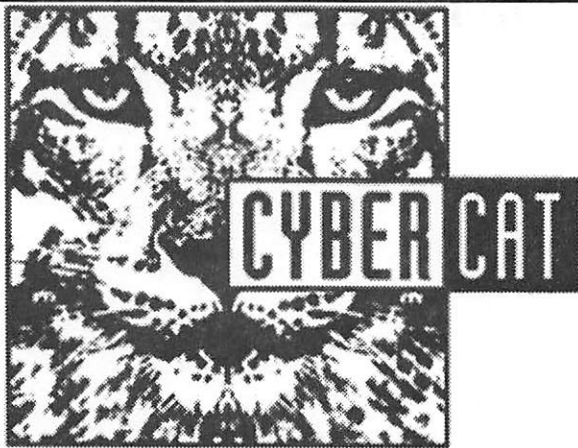
• Pierre

ESTIMATION GRATUITE
15 ANS D'EXPÉRIENCE
INFORMEZ-VOUS

- Vente et installation de fosses septiques
- Représentant — installateur autorisé système

Rés.: Martin 248-2585
Pag.: 241-7485
Rés.: Rémi 248-6889
Rés.: Daniel 248-7818

241, route Normandie, Montmagny
Tél.: bur.: 418-248-2585
Fax: 418-248-8387



Cyber Cat inc.

Les spécialistes en catalogues électroniques sur Internet

www.cybercat.qc.ca

téléphone: (418) 259-2616

**Ne plantez pas votre siège
de patio n'importe où
cet été!**



Faites confiance à Tapis Montmagny et à Dec-K-Ing qui vous offrent une membrane de recouvrement qui révolutionne l'industrie de la construction et de la rénovation.

La membrane de recouvrement Dec-K-Ing peut être installée sur des surfaces de bois, de fibre de verre, de béton et même d'acier.

- 100% imperméable
- résistance à la pluie, à la neige, aux rayons ultraviolets
- surface antidérapante très sécuritaire
- nettoyage avec un savon doux, une brosse et de l'eau
- installation par des professionnels

Revêtement idéal pour:

- ✓ les patios;
- ✓ les balcons;
- ✓ les toitures-terrasses;
- ✓ les escaliers;
- ✓ les trottoirs;
- ✓ les contours de piscine.

Tapis Montmagny

De tout pour habiller murs et planchers

391, boul. Taché Est, Montmagny
En face de l'école St-Pie-X

248-7840

Lancement de la période des mises en candidature pour le prix du bénévolat Dollard-Morin

L'Unité Régionale de loisir et de sport de la région Chaudière-Appalaches est fière d'annoncer aux responsables d'organismes de la région qu'ils ont jusqu'au vendredi 10 septembre 1999 pour faire parvenir les candidatures des bénévoles qui contribuent de façon exceptionnelle au développement et au rayonnement de leurs activités, de même que des municipalités ou entreprises qui offrent un soutien aux bénévoles et aux organismes de la région. Pour prendre connaissance du programme, contactez votre municipalité qui recevra une pochette complète.

Pour soumettre une candidature, il s'agit de s'adresser à l'URLS Chaudière-Appalaches et il nous fera plaisir de vous acheminer des formulaires de mise en candidature.

Le prix du bénévolat Dollard-Morin comporte quatre volets. Deux de ceux-ci sont sous la responsabilité des Unités régionales de loisir et de sport. Il s'agit des volets de l'action régionale et du volet du soutien au bénévolat.

Le volet action régionale

Ce volet vise à reconnaître une personne dans chaque région du Québec pour l'excellence de son engagement bénévole dans le domaine du loisir ou du sport et pour ses actions bénévoles, effectuées dans le cadre d'activités ou au sein d'organismes de la région.

Suite à la page 20

SALON KARO

4, rue Boivin
Saint-François
Montmagny
G0R 3A0



Carole Guillemette, prop.

259-7117



Les fermières présentent leur programme de l'année 1999-2000

À notre dernière réunion du mois de juin, nous avons eu le plaisir d'accueillir deux nouvelles personnes au sein de notre conseil d'administration : à la présidence,

Mme Jeannine Forgues Buteau
Conseillère,
Mme Denise St-Pierre

À la même occasion, nous avons souligné le dévouement de nos responsables du tissage en nommant, Mme Julienne Corriveau comme artisanne fermière et comme fermière idéale :

Mme Gertrude Allaire et Mme Marguerite Tanguay.

Félicitations à toutes ces valeureuses fermières, qui s'impliquent beaucoup au sein de notre cercle.

Les réunions du cercle des fermières se tiendront le 2^e mercredi de chaque mois durant toute l'année à 19:45, sauf pour la réunion de février et mars qui aura lieu à 13:30.

Septembre

Invitation à toutes les fermières et non fermières à venir nous rencontrer lors de l'ouverture de l'année 1999-2000 du cercle des fermières.

Souper à la marina de Berthier-sur-mer à 17:45, le mercredi 8 septembre, ensuite la réunion se tiendra au local habituel (Maison de la paroisse, local 302 pour 19:45). Si vous êtes intéressées, donnez vos noms auprès des membres, une semaine à l'avance.

Programme du mois

- Adoption de la régie interne
- Partie récréative
- Fin du millénaire
- Démonstration du mois : Boîte cadeau avec carte de souhaits (récupération)

Octobre

- Présentation des comités
- Travaux du mois : boîte cadeau (explication si nécessaire)
- Dégustation (compote citrouille ou pomme)

Novembre

- Messe pour fermières vivantes et défuntes (le 10 novembre à 19:00)
- Perception des assurances
- Invité en rapport avec les comités
- Bazar bouffe
- Soulignons la Sainte-Catherine
- Travaux au choix
- Goûter (variété de friandise)



Décembre

- Souper des fêtes au local Échanges de Blocs Notes
- Travaux du mois (originalité de l'emballage de votre échange)

Janvier

- Relâche

Février

- Réunion 13:30
- Soulignons l'an 2000
- Fêtons la Saint-valentin
- Adoption des comités
- Travaux du mois (collation ou travaux en rapport avec la Saint-valentin)

Mars

- Réunion 13:30
- Invité
- Travaux inter-cercle
- Goûter (salade au choix)

Avril

- C'est le temps des sucres
- Allons à la cabane
- Réunion sur place

Mai

- Honorons une mère lors d'un souper perception des contributions.
- Travaux (échanger des souhaits pour la fête des mères)

Juin

- Perception des contributions
- Échange de plantes (une plante)
- Partie récréative
- Élections
- Travaux (exposition des travaux de l'année)
- Goûter (gâteau au goût des vacances)

Cette année, on fête ça en octobre!



Noël en automne

Venez fêter Noël en automne à Saint-Adolphe, les 24, 25 et 26 septembre. Pour information, demandez Yvette Lamonde au 259-7849.



- ❖ Lettrage
- ❖ Réparation
- Aussi**
- ❖ Médaillon sur monument

RAYNALD FISET, REPRÉSENTANT
536, ch. St-François Ouest
Saint-François
Tél.: 259-2597 • Fax: 259-2056



Clermont Jacques, prop.
Permis 110172

465, rue Drouin, Scott-Jonction, Beauce Nord G0S 3G0

Croustade aux pommes à l'érable

- 5-6 pommes pelées tranchées
- 2/3 tasse sirop d'érable
- 1/2 tasse farine
- 1/2 tasse gruau
- 1/2 tasse cassonade
- Sel
- 1/2 tasse beurre

Préparation

Disposer les pommes dans un plat 8x8 allant au four. Verser le sirop sur les pommes.

Mélanger la farine, gruau, cassonade, sel et beurre jusqu'à ce que le mélange ressemble à une chapelure grossière.

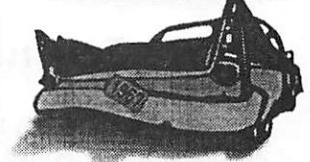
Saupoudrer cette garniture sur les pommes.

Cuire à 375 degrés, 35 minutes.

Pensée

Sème du bonheur dans le champ du voisin, tu seras surpris de constater ce que le vent fera produire au tien.

VEILLE BAGNOLE DEMANDÉE!



LA FONDATION CANADIENNE DU REIN SOLLICITE VOTRE VIEUX VÉHICULE.

Le remorquage est gratuit.
Vous recevez un reçu d'impôt de la valeur du véhicule (minimum 50 \$).

Vous appuyez une bonne cause.

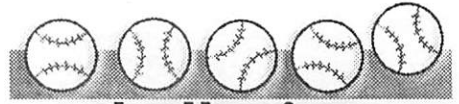


Pour plus de renseignements:
1 888 2AUTO-REIN
(1 888 228-8673)



La Maison Funéraire Laurent Normand inc.
Pierre Normand, prés. Jean Normand
T.D.L. T.D.L.

116, ave Ste-Julie, Montmagny (Québec) G5V 2M1
Tél.: 418-248-0545



Une journée tout étoile pour le base-ball mineur

Nous avons eu une journée des étoiles qui s'est déroulée le samedi 31 juillet dernier. Il y avait trois catégories soit Atome, Moustique et Pee Wee. Les joueurs venaient des paroisses de Saint-François, Saint-Raphaël, Montmagny et L'Islet. Chaque club avait choisi trois à quatre joueurs par équipe pour faire deux équipes de chaque catégorie.

Pour les deux équipes Atomes, la rencontre s'est terminée 18 à 10. Les joueurs du match ont été Kevin Blais de Saint-François et Alex Robichaud de L'Islet.

Pour les deux équipes Moustiques, la rencontre s'est terminée 12 à 5. Les joueurs du match ont été Jean-François Roy de Saint-François et Charles-Étienne Parent de Montmagny.

Pour les deux équipes Pee Wee, la rencontre s'est terminée 3 à 3. Les joueurs du match ont été Maxime St-Pierre de Saint-Raphaël et Frédéric Corbin de Montmagny. Les gagnants se sont tous mérité une balle de base-ball. Félicitations aussi à tous nos joueurs étoiles de cette journée.

Yvon Rémillard, président

Tournoi familial

Il y aura un tournoi familial qui se déroulera les 3, 4 et 5 septembre. Pour information et inscription contactez Normand Lacroix au 259-2478. Venez nous encourager en grand nombre.

Prix du bénévolat Dollar-Morin...

Suite de la page 17

Le volet soutien au bénévolat

Ce volet s'adresse plus particulièrement aux municipalités et entreprises qui soutiennent de façon tangible les bénévoles ou les organismes dans leurs efforts pour contribuer au développement du loisir et du sport.

Les deux autres volets sont : «Action nationale» et «Année internationale des personnes âgées». Ils sont respectivement sous la responsabilité des organismes nationaux (Conseil Québécois du loisir et Sports-Québec) et du bureau québécois de l'Année internationale des personnes âgées.

Nous vous invitons chers responsables de loisir et de sport de la région Chaudière-Appalaches, à communiquer avec votre municipalité afin de prendre connaissance des formulaires de mises en candidature ou pour de plus amples renseignements à notre bureau.

Nos coordonnées sont les suivantes :
Tél. : (418) 833-5678. Télécopieur : (418) 833-7214.

Le comité du base-ball mineur remercie

Le comité du base-ball mineur tient à remercier les commanditaires suivants pour leur contribution apportée au base-ball : *Garant, Caisse Populaire St-François, Louis-Marie Garant, Boucherie Richard Morin, Restaurant Arrêt Stop, Promutuel Montmagny, S.M.A.G., Morigeau, Casse-Croûte chez Mike, Salon de Coiffure Carole, Ferme Horticole Lajoie, Marché Morigeau, Autobus L.S.B.C., Ferme Bonneau, Pharmacie Pierre Martin, P.P.R., S.C.A. Rivière-du-Sud, Weed Man, I.G.A. Montmagny.*

PNCE, stage de formation - Théorie niveau 1

L'unité Régionale de loisir et de sport de la région Chaudière-Appalaches invite tous les instructeurs débutants à penser à leur formation dans le cadre du Programme National de Certification des Entraîneurs. Veuillez réserver votre place pour l'un des deux prochains stages tenus en Chaudière-Appalaches.

PNCE 1 : 18 et 19 septembre 1999, Montmagny

PNCE 1 : 23 octobre 1999, Ste-Marie de Beauce

Les frais d'inscriptions pour ce stage d'une durée de 13,5 heures sont de 55,00\$. Au plaisir de vous inscrire !

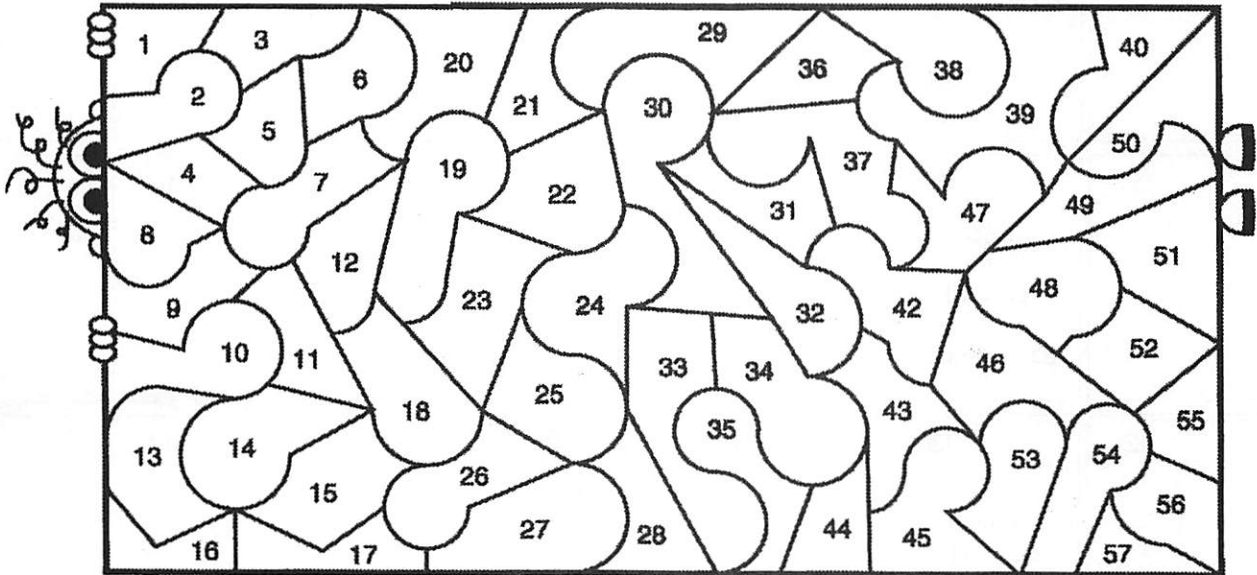
Nos coordonnées sont les suivantes :

Tél. : (418) 833-5678, Télécopieur : (418) 833-7214.



CASSE-TÊTE

À quel endroit peut-on placer cette pièce de casse-tête?
Fais un X sur le numéro correspondant.



MOT-MYSTÈRE

LA FÊTE


- | | |
|------------|----------|
| ballon | enfant |
| banderole | famille |
| blague | fête |
| bonbon | flûte |
| bougie | gâteau |
| buffet | invité |
| cadeau | jeu (2) |
| carte | musique |
| clown | rire |
| confetti | ruban |
| danse | souhait |
| décoration | surprise |

g	b	l	a	g	u	e	c	l	o	w	n
s	g	f	b	a	n	d	e	r	o	l	e
u	d	a	n	s	e	r	u	b	a	n	c
r	e	m	t	c	a	d	e	a	u	s	o
p	c	i	u	e	r	i	r	e	m	o	n
r	o	l	j	c	a	r	t	e	u	u	f
i	r	l	e	j	e	u	f	b	s	h	e
s	a	e	u	i	l	r	e	a	i	a	t
e	t	b	u	f	f	e	t	l	q	i	t
l	i	n	v	i	t	e	e	l	u	t	i
b	o	u	g	i	e	a	n	o	e	d	e
e	n	f	a	n	t	b	o	n	b	o	n

○ Lorsque Félix est entré dans la maison, il a vu une belle
_____ sur le mur.

Solutions en page 41

AU FIL DES JOURS

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
			1	2	3	4
5	6 Fête du travail Biblio. fermée	7 Séance régulière du Conseil	8 Réunion des Fermières	9	10	11
12	13 Tombée de L'Écho	14	15 <i>Reprise des activités du Club de l'âge d'or</i>	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		
		 <p>Disponible maintenant Annonces Réservez-le Réjean Cloutier: 259-2567</p>				

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ SAINT-FRANÇOIS DE LA RIVIÈRE-DU-SUD
COMTÉ DE MONTMAGNY

À une séance régulière des membres du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-François de la Rivière-du-Sud, dûment convoquée par avis spécial à chacun et tenue le lundi 5 juillet 1999, à la salle municipale au Centre des Loisirs, à vingt heures.

À laquelle sont présents monsieur Jacques Dumas, maire, messieurs, Norbert Morin, madame Mariette Pelletier, Auguste Boulet, Pierre Jean et Réjean Cloutier, tous conseillers formant le quorum sous la présidence de monsieur Jacques Dumas, maire.

Monsieur Yves Laflamme, conseiller, est absent.

Monsieur Yves Laflamme, secrétaire-trésorier, est aussi présent.

La séance débute par la prière d'usage du Maire.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet,
APPUYÉ par monsieur Réjean Cloutier,
ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit accepté avec varia ouvert.

Une photocopie du procès-verbal de la séance régulière du lundi 7 juin 1999 ayant été remise à chacun des membres du Conseil, sa lecture en est dispensée.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Norbert Morin,
APPUYÉ par monsieur Pierre Jean.

ET RÉSOLU QUE le procès-verbal de la séance régulière du lundi 7 juin 1999 soit accepté mais en apportant toutefois une correction au point municipal qui traite de l'achat d'un véhicule usagé pour le service de premiers répondants à la page 3684 du livre des minutes. Il y a erreur dans le prix du véhicule acheté. Ce dernier a coûté 6 000\$ et non 6 500\$ et il a été payé de la façon suivante: la Caisse populaire de St-François a contribué pour une somme de 5 000\$ à partir de son fonds communautaire et la municipalité a fourni 1000\$.

QUE le procès-verbal de la séance du 07 juin 1999 soit accepté avec le changement ci-haut apporté.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet,
APPUYÉ par madame Mariette Pelletier,
ET RÉSOLU QUE le secrétaire-trésorier soit autorisé à payer les comptes

suivants:

MRC de Montmagny, 2 ^e versement quote-part.....	17 128,00
Comptoir d'entraide, une poche linge (ass. eaux)	5,00
Soc. Ass. Automobile du Québec, immatriculation remorque	67,00
M.R.C. de Montmagny, contribution projet Villes, villages d'art patrimoine	2 500,00
Soc. Canadienne Postes, envoi circulaires.....	44,74
Les Loisirs St-François, contribution municipale.....	10 000,00

Ministre des Finances, demande d'exclusion CPTAQ	205,00
Les Publications du Québec, fascicule Loi des normes du travail	14,56
Québectel, service bureau	336,17
service garage	93,66
	429,83
Hydro-Québec, électricité	
Usine chloration	68,76
Eclairage public	545,91
Station pompage	713,14
Bi-énergie M. Paroisse	40,89
	1 368,70
Soc. Canadienne Postes, envoi lettres enregistrées	10,26
Ministre Revenu Québec, remise de juin	4 899,16
Revenu Canada, remise de juin	3 459,73
CARRA, remise de juin	265,04
Régie Inter Anse-à-Gilles, enfouissement vidanges juin	865,04
Richard Leblanc, enlèvement vidanges juin	2 189,81
La Fabrique, loyer juillet 1999 Bibliothèque	166,67
Bureautique Côte Sud, papeterie, filière (Garage)	374,07
Journal l'Oie Blanche, avis public	48,31
Laboratoire de l'Environnement, analyses échantillons d'eau	130,56
Ferme Horticole Lajoie, 5 verges de compost	207,05
Chantal Prud'Homme	
esquisse préliminaire aménagement Parc Morigeau	2 500,00
Produits Ind. Jean-Paul Côté, chlore + pastilles	1 275,28
Pierre Martin pharmacien, 1 trousse premiers soins (ass. eaux)	25,26
Revêtement de Sol Richard Nicole, 1 prélat salle bain Pav. Bédard	103,52
L'Écho St-François, contribution publicitaire	665,00
Martineau Express, transport colis	10,93
Réal Huot, matériel égout	313,98
Novicom 2000 inc., achat paget (2) + réparation radios	1 095,61
Blocs de Béton Montmagny, tête puisard avec cadre encastré	74,77
Les Entreprises Lévisiennes, béton bitumineux	251,77
Carquest, pièce niveleuse	44,88
Picard Industrie, tuyau protecteur Caserne incendie	357,73
Station 364, essence camion Inter	60,78
Unicoop, pièces tracteur Ford 3600	280,38

Équipement Ind. Polar. lame scie (asphalte)	476,78
Macpek, pièces camion Mack	236,87
T-Tracto, pièces niveleuse	1 309,49
Thibault Pontiac Buick, pièce GMC Sierra	16,05
TY Moteurs, pièces tracteur-tondeuse	43,94
Dépanneur Ultra, essence	
Service incendie	37,15
Camion Inter	226,00
Tracteur-tondeuse	50,55
Petits moteurs	13,62
Divers	2,76
Construction ABSDA inc., fabrication avant-toit Garage municipal	402,59
Centre Multiservices, location équipement (égout)	70,17
Weed Man, fertilisation printanière, contrôle mauvaises herbes	575,70
Techni Bureau, fauteuil + chaise (Garage)	184,02
Les Editions Juridiques FD, recueil Lois municipales	62,06
Ernest Joubert, peinture jaune, poignée atomiseur inverse	139,41
Morin, Lemieux & Associés, honoraires professionnels	
projet contrat responsable travaux publics	1 207,29
Jocelyne Noël, entretien bureau juin	40,00
Unibéton, sable terrain volley-ball	352,64
Centre de l'Auto Berthier, réparation tondeuse	6,90
Construction B.M.L., enrobé et béton bitumineux	716,49
Québectel Mobilité	
cellulaire pompier	19,26
cellulaire municipalité	31,25
Les Élevages Bonneau, vider fosse ass. des eaux	46,01
Simard & Thibault, peinture pour bâtiment de service	25,31
Gaston Garant, remboursement frais déplacement 945km en juin à 0,24\$	226,80
Hydro-Québec, électricité Pavillon Bédard	31,51
Excavations Chanel & Fils inc., location pelle	414,09
Réjean L'Italien, remb. frais déplacement 324km à 0,24\$	77,76
Les Automobiles Chabot, pièce niveleuse	89,60
REM, roue pour barrière amovible Centre des Loisirs	24,61
Pièces d'Auto GGM, pièces diverses	
Niveleuse	60,25

Machinerie.....	53,54	113,79
Soc. Coop. Agri. Riv. Sud, matériel divers		
Garage municipal	1055,05	
Voirie	265,47	
Poste chloration	138,24	
Niveleuse	60,80	
Égout.....	41,23	
Aqueduc.....	42,63	
Ass. eaux	190,43	
Loisirs	37,55	1 831,40
Comptoir d'Entraide, 1 poche de linge (Garage)		5,00
Le Nettoyeur Magnymontois, location nettoyage salopettes juin		43,13
Bureautique Côte Sud, contrat service photocopieur		68,50
Assurance Vie Desjardins-Laurentienne, ass. collective juillet.....		838,34
Denis Blais inc., réparation éclairage + vérification filage M. Paroisse		148,97
Épicerie Morigeau, essence		
Balai de rue.....	142,62	
Tondeuse.....	5,00	147,62
Les Commerçants de la Chaudière, envoi Dicom		12,75
Praxair, location bouteille		21,66
Total:		61 826,26\$

Je soussigné, Yves Laflamme, secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud, certifie que la municipalité a dans son compte général les avoirs requis pour payer les comptes ci-avant décrits.

POINTS MUNICIPAUX

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Ferme Magi enr. soumet un projet qui lui permettrait de s'agrandir et d'augmenter son nombre d'unités animales.

La production actuelle est sur fumier solide et l'agrandissement projeté serait sur fumier liquide.

Hors, les distances d'éloignement exigées par la réglementation d'urbanisme en vigueur pour les élevages sur fumier liquide sont plus élevés que ce que Ferme Magi enr. peut offrir. D'où le besoin de passer par dérogation mineure.

Le dossier est présenté au Conseil avec toutes ses données.

Le comité consultatif d'urbanisme a analysé le projet lors d'une réunion le 23 juin dernier

et recommande au Conseil municipal d'accepter la demande de dérogation mineure présentée par Ferme Magi enr.

CONSIDÉRANT QUE les explications de l'inspecteur municipal sont claires et rendent compte parfaitement de la situation au Conseil;

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande au Conseil municipal d'accepter cette demande de dérogation mineure;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Pierre Jean.

APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet,

ET RÉSOLU QUE le Conseil municipal accepte la recommandation du comité consultatif d'urbanisme concernant la demande de dérogation mineure du 172, chemin St-François Ouest, parce qu'elle n'a aucun impact apparent sur le voisinage.

ÉQUIPEMENT INFORMATIQUE

À la réunion du 7 décembre 1998, le secrétaire a avisé le Conseil municipal que l'équipement informatique actuel n'était pas assez puissant pour recevoir la nouvelle version "Windows" que la Corporation Informatique Bellechasse va introduire cet automne. Hors, le Conseil municipal avait accepté par voie de résolution (No 192-1998) cet achat.

Pour diverses raisons, il y a eu quelque retard à la Corporation Informatique de Bellechasse. Maintenant, ils sont prêts et recommandent à la municipalité d'acheter l'équipement requis. Une copie de l'équipement suggéré est remise à chacun.

CONSIDÉRANT QUE ce remplacement de l'équipement informatique avait été prévu au budget 1999;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal avait déjà autorisé par voie de résolution (No 192-1998) cet achat au mois de décembre 1998;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Réjean Cloutier,

APPUYÉ par madame Mariette Pelletier,

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de St-François de la Rivière-du-Sud autorise le secrétaire-trésorier à entreprendre les démarches nécessaires dans le but d'acquiescer l'équipement informatique requis pour recevoir la nouvelle version Windows à l'automne;

QUE des invitations soient lancées à quelques détaillants.

PARC MORIGEAU

Le 14 juin dernier, madame Chantal Prud'Homme a rencontré le Conseil municipal et le comité d'embellissement de St-François. A cette rencontre, madame Prud'homme a présenté une esquisse d'aménagement du futur parc à Morigeau. Les échanges ont été nombreux et très pertinents.

Au départ de madame Prud'Homme, le Conseil municipal a décidé de se rendre sur les lieux le lendemain afin de trouver une solution aux problèmes de stationnement. Différents scé-

narios ont été élaborés.

Le Conseil doit statuer. Après quoi, l'architecte-paysagiste sera mise au courant et pourra apporter les correctifs à son esquisse.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Norbert Morin,

APPUYÉ par monsieur Réjean Cloutier,

ET RÉSOLU QUE le Conseil municipal a arrêté son choix concernant la localisation des stationnements au parc Morigeau;

QUE ce choix soit transmis à madame Prud'Homme pour qu'elle puisse apporter les correctifs à son esquisse et aussi afin qu'elle vérifie si cette idée de mettre des cases de stationnement du côté de la station de pompage est sécuritaire et réalisable et qu'elle ne constitue aucune entrave à quiconque.

TOITURE DU BÂTIMENT DE LA PISCINE

Lors de la dernière assemblée régulière, il a été mentionné que la toiture du bâtiment de la piscine avait besoin d'être refaite car elle coulait. Le Conseil municipal avait accordé la réalisation de cette tâche à monsieur André Blais du chemin des Praïres Ouest. Hors, ce dernier a été rejoint et il confirme qu'il va pouvoir faire la toiture au début du mois de juillet.

CONSIDÉRANT QUE la toiture du bâtiment de la piscine coule;

IL EST PROPOSÉ par madame Mariette Pelletier,

APPUYÉ par monsieur Réjean Cloutier,

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière-du-Sud décide de faire refaire en bardeaux d'asphalte la toiture du bâtiment de la piscine et qu'elle confie ce travail à monsieur André Blais (du chemin des Praïres Ouest) pour la somme de deux mille quatre cent dollars (2 400\$)

QUE les travaux commencent au début du mois de juillet 1999.

POSTE DE CHLORATION

La toiture au Poste de chloration, à la montée Les Praïres, est très abîmée ainsi que les larmiers. Bref, avant que ça ne se détériore davantage il faudrait y remédier.

CONSIDÉRANT QUE la toiture au Poste de chloration est en très mauvais état;

CONSIDÉRANT QUE l'état des larmiers n'est pas mieux;

CONSIDÉRANT QU'attendre ne contribuerait qu'à envenimer la situation;

CONSIDÉRANT QUE le budget permet la réalisation de ces travaux;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Réjean Cloutier,

APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet,

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière-du-Sud décide de réparer la toiture du Poste de chloration, de changer les larmiers en sofite, d'installer une nouvelle porte et de finir les trois pignons en clabord de vinyle.

QUE l'exécution de ces travaux soit confié à monsieur André Blais du chemin des Prairies Ouest et qu'il les exécute immédiatement après ceux du bâtiment de la piscine.

PAVILLON BÉDARD

La toiture du Pavillon Bédard va avoir besoin d'un préservatif.

Les fenêtres devront être grattées et peinturées.

Les fenêtres du côté est sont pourries et devront être remplacées.

Le Conseil municipal demande au secrétaire-trésorier de contacter l'architecte monsieur Luc Fontaine afin qu'il vienne sur les lieux faire une expertise globale de la condition des fenêtres au Pavillon Bédard. Ainsi, on aura un portrait exact de la situation.

Par la suite, le secrétaire-trésorier vérifiera auprès du ministère de la Culture, s'il n'y aurait pas possibilité d'obtenir une subvention pour aider à la réalisation de ces travaux et qu'elle en est la marche à suivre.

RÉSOLUTION ÉMANANT DE LA MUNICIPALITÉ

La municipalité a un projet de desserte à la montée Morigeau. Aussi, doit-elle joindre une copie de résolution à la demande d'exclusion où elle mentionne qu'elle est d'accord avec ladite demande. Cette dernière sera acheminée auprès de la CPTA.

CONSIDÉRANT QUE des problèmes sont liés à la proximité d'une industrie fabriquant des produits métalliques;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de St-François de la Rivière-du-Sud veut atténuer les problèmes de transport qui dérangent les résidents qui sont près de cette zone industrielle;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité veut rendre le secteur Morigeau plus sécuritaire en faisant en sorte de faire passer tous les employés de l'usine et le camionnage lourd par cette voie de desserte;

IL EST PROPOSÉ par madame Mariette Pelletier,

APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet,

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière-du-Sud se fait le promoteur de l'aménagement d'une voie de desserte pour accomoder l'industrie Produits Métalliques Roy inc.

QUE ladite demande d'exclusion n'aura aucun impact négatif sur la zone agricole.

ENTENTE PROPOSÉE ENTRE LA RÉGIE RÉGIONALE, LES AMBULANCES JACQUES INC. ET LA MUNICIPALITÉ POUR L'ORGANISATION DES SERVICES DE PREMIERS REPOUNDANTS

Le service incendie de St-François de la Rivière-du-Sud a suivi une formation qui l'autorise

à fournir des services de premiers répondants. Hors, la Régie régionale de la santé a préparé un document de travail qui se veut une entente entre: "La Régie régionale de la santé et des services sociaux de Chaudière-Appalaches, Les Ambulances Jacques inc. et la Municipalité de St-François de la Rivière-du-Sud".

Comme le document est assez volumineux et que le Conseil ne l'a reçu qu'avant l'assemblée régulière, il préfère retarder sa décision afin de bien en prendre connaissance.

VARIA

Des résidents du secteur Morigeau sont venus à l'assemblée régulière pour signifier tous les inconvénients qu'ils devaient subir à cause de leur proximité avec Produits Métalliques Roy inc. et de leurs inquiétudes s'il y avait un autre agrandissement.

Le Conseil municipal promet d'être vigilant dans ce dossier et de rencontrer Produits Métalliques Roy inc.

Le Conseil municipal prend bonne note de ces inquiétudes et promet d'être vigilant dans ce dossier.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Réjean Cloutier,
APPUYÉ par monsieur Pierre Jean,
ET RÉSOLU QUE la séance soit levée.

La séance se termine vers vingt et une heures et quarante minutes.
Adopté unanimement

Jacques Dumas, maire
Yves Laflamme, sec.-trés.

CHRONIQUE

du maire

Une averse très intense nous a rappelé la défaillance du réseau d'égouts pluviaux et sanitaires qui dessert le village. La construction de ces réseaux a été faite à partir des besoins de l'époque, alors que les installations suffisaient amplement, à tel point que l'on avait jugé nécessaire de permettre au pluvial de déverser dans le sanitaire afin de le laver.

La municipalité est sensible aux inconvénients que cela provoque occasionnellement à certains propriétaires dans le secteur ouest du village, lorsqu'il y a refoulement du sanitaire, surchargé par les eaux soudaines du pluvial. Il y a également le problème de la conduite d'eau domestique construite dans les années 50 qui est désuète et se brise deux à trois fois par hiver, engendrant des coûts d'entretien de cinq à dix mille dollars par hiver.

La municipalité a réglé le problème du secteur (entre le village et le Garage municipal) en 1991, puis vient de terminer l'assainissement des eaux qui l'a obligée à refaire à neuf, toute la voirie du secteur Morigeau. Ces travaux ont toujours été prévus dans des programmes de financement conjoints avec les gouvernements des paliers supérieurs et aussi en fonction de la capacité de remboursement de la population. En aucun moment le service de la dette ne doit dépasser 20% du budget de la municipalité pour maintenir une position financière sécuritaire.

Donc, suivant la disponibilité des programmes d'infrastructures fédéraux ou provinciaux et de la situation financière municipale, les futurs grands travaux prioritaires seront la reconstruction du rang du Nord, à partir du Garage municipal vers la limite de Saint-Pierre (400 000\$) et le remplacement de la conduite d'aqueduc dans le village (à partir du dépanneur vers l'extrémité ouest). Inutile de vous préciser que des travaux de cette nature, devront être l'occasion d'apporter des corrections aux réseaux pluvial et sanitaire et de refaire également un seul trottoir dans le village. Pour ce qui est du deuxième projet, je ne puis encore vous donner le montant approximatif des travaux prévus.

Donc, vous comprendrez que ce n'est pas pour demain, mais d'ici à ce que les travaux majeurs soient exécutés, la municipalité va procéder à des corrections pour améliorer la situation. Elle envisage la possibilité de faire une autre descente vers la rivière et d'isoler les deux réseaux dans la mesure du possible.

Mais au préalable, il y a un geste que nous pouvons tous faire pour soulager le réseau. C'est de permettre à nos gouttières de se déverser sur le terrain; ce qui diminue la quantité d'eau du pluvial, tout en diminuant le besoin d'arrosage du gazon.

À partir de 1999, toute construction résidentielle sur le réseau devra s'abstenir d'envoyer l'eau des gouttières dans le drain. Les vendeurs de gouttières ont des blocs de béton disponibles pour cet usage. Pour ceux qui sont déjà installés, nous comptons sur votre bonne volonté.

Jacques Dumas, maire

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ SAINT-FRANÇOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD
COMTÉ DE MONTMAGNY**

À une séance régulière des membres du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-François-de-la Rivière-du-Sud, dûment convoquée par avis spécial à chacun et tenue le lundi 2 août 1999, à la salle municipale au Centre des Loisirs, à vingt heures.

À laquelle sont présents monsieur Jacques Dumas, maire, messieurs Yves Laflamme, Norbert Morin, madame Mariette Pelletier, Auguste Boulet, Pierre Jean et Réjean Cloutier, tous conseillers formant le quorum sous la présidence de monsieur Jacques Dumas, maire.

Monsieur Yves Laflamme, secrétaire-trésorier est aussi présent.

La séance débute par la prière d'usage du Maire.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet.
APPUYÉ par monsieur Yves Laflamme,
ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit accepté avec varia ouvert.

Une photocopie du procès-verbal de la séance régulière du lundi 5 juillet 1999 ayant été remise à chacun des membres du Conseil, sa lecture en est dispensée.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Réjean Cloutier.
APPUYÉ par monsieur Norbert Morin,
ET RÉSOLU QUE le procès-verbal de la séance régulière du lundi 1999 soit accepté tel que déposé.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Réjean Cloutier.
APPUYÉ par madame Mariette Pelletier,
ET RÉSOLU QUE le secrétaire-trésorier soit autorisé à payer les comptes suivants:

Hydro-Québec, électricité		
Poste pompage village ass. eaux	812,11
Eclairage public	528,33
Garage municipal	342,54
Enseigne	34,84
Poste pompage Morigeau (as. eaux)	218,45
Caserne incendie	112,40
Bi-énergie M. Paroisse	46,73
		2 095,40
Québectel, service bureau	326,99
service garage	98,77
		425,76
Soc. Canadienne Postes, envoi circulaires	43,18
Construction ABSDA, réparation toiture bâtisse piscine Loisirs	2 760,60
Soc. Canadienne Postes, envoi circulaires	35,32
Soc. Canadienne Postes, achat 300 timbres	158,73
Remb. activités loisirs	13,00

Les Loisirs St-François, contribution municipale	10 000,00
Ministre Revenu Québec, remise de juillet	4 571,10
Revenu Canada, remise de juillet	3 285,24
CARRA, remise de juillet	265,74
Régie Inter. Anse-à-Gilles, enfouissement vidanges juillet	865,04
Richard Leblanc, enlèvement vidanges juillet	2 189,81
La Fabrique St-François, loyer août bibliothèque	166,67
Bureautique Côte Sud, papier photocopieur, papeterie contrat service photocopieur, poudre pour fax	346,44
Publications CCH ltée, renouvellement règlements concernant les municipalités du Québec	190,46
Ferme Horticole Lajoie, pierre rose	17,25
Novicom 2000 inc., achat radio communication	2 504,67
Les Produits Ind. J-P. Côté, chlore	1 647,38
Praxair, oxygène	62,33
Construction BML, 3.91 tm. béton bitumineux	157,41
Centre Multiservices, 1 débroussailleuse	632,64
1 coupe herbe	287,56
Les Machineries Tenco (CDN) ltée, support moteur souffleur	920,20
Garage Fernand Langlois et Fils, peinture véhicule usagé service premiers répondants	81,27
Garage G.G.B., Samson inc., pneu usagé + tube de pneu faucheuse	1 725,38
Garage G.G.B., Samson inc., pneu usagé + tube de pneu faucheuse	59,24
Carquest pièces d'Autos, pièce équipement	291,41
Dépanneur Ultra, essence Camion Inter	254,00
Tracteur-tondeuse	52,34
Divers ass. eaux	18,86
Divers travaux publics	8,86
Débroussailleuse	12,93
Soc. Coop. Agri. Riv. du Sud, matériel divers Garage municipal	619,58
Travaux publics	826,94
Poste chloration	520,16
M. Paroisse	56,75
Aqueduc	45,48
Ass. eaux	158,77
Égout	20,35
Pavillon Bédard	4,56

Caserne incendie	1 025,22.....	3 277,81
Centre de l'Auto Berthier, réparation remorque		18,70
Unicoop., outillage voirie		104,14
Lebeau Vitres d'Autos, réparation vitre souffleur SMI		142,06
Le Nettoyeur Magnymontois inc., location et nettoyage salopettes		43,70
Signabec, panneaux signalisation		148,26
Laboratoire Environnement LCQ, analyse échantillons d'eau (potable et usée)		121,24
Lalimec inc., pièce assainissement des eaux		26,57
René Samson inc., travail à la Caserne incendie	1	171,78
Novicom 2000 inc., radio-communication		254,74
Atelier de Pneus Montmagny, pneus pour ambulance Caserne incendie.....		624,08
Produits Sanitaires V-T0, nettoyeur à main aux T.P.		82,59
Station Service 364, essence camion Inter		199,74
Québectel Mobilité,		
cellulaire T.P.	34,09	
cellulaire pompiers	25,82.....	59,91
Blocs de Béton Montmagny, 4 têtes puisard, 2 verges de béton		506,11
Gérard Brisson inc., nettoyage fournaies M. Péroisse et Garage + pièces.....		237,88
Centre Multiservices, fils et huile pour débroussailleuse		68,61
Martineau Express, transport pour pompe à Morigeau		10,93
Weed Man, fertilisation d'été		240,00
Inspec-Sol (Québec) inc.		
inspection de la digue des étangs aérés le 03/07/99 3 heures à 35\$		140,91
Construction BML.		
150kg de colle à 0,45\$		
60 16 tm asphalte à 35\$/tm		2 499,61
Assurance Vie Desjardins-Laurentienne, assurance collective août 1999		959,30
Formation Urgence, matériel pour soins premiers répondants	1	009,67
Les Automobiles Chabot, réparations véhicule premiers répondants		731,57
Réjean L'Italien, frais déplacement en juillet 628 km à 0,24\$		150,72
Gaston Garant, frais déplacement juillet 911 km à 0,24\$		218,64
Thibault, Pontiac, Buick, Cadillac, poignée pour pick-up		40,20
Jocelyne Noël, entretien bureau juillet 1999		50,00
Total:		48 365,49\$

Je soussigné, Yves Laflamme, secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, certifie que la municipalité a dans son compte général les avoirs requis pour payer les comptes ci-avant décrits.

ÉQUIPEMENT INFORMATIQUE

À la dernière séance régulière du Conseil, ce dernier avait demandé au secrétaire-trésorier d'inviter quelques fournisseurs à présenter leur prix pour le matériel informatique requis à la municipalité. Voici les résultats par ordre de réception:

- | | |
|---|------------------------|
| A) Microplus Côte-Sud
garantie de 2 ans pièces et main-d'oeuvre | 4 135,00\$ avant taxes |
| B) Microservice Québec
garantie de 2 ans pièces et main-d'oeuvre | 4 269,00\$ avant taxes |
| C) Multi Techniques
garantie de 2 ans pièces et main-d'oeuvre | 4 333,00\$ avant taxes |
| D) Ameublement Tanguay | n'a pas répondu |

CONSIDÉRANT QUE l'équipement informatique actuel n'est pas assez puissant pour recevoir la nouvelle version Windows de la Corporation Informatique Bellechasse;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal est informé de cette situation depuis l'an dernier et qu'il a budgété les sommes nécessaires pour le remplacement de l'équipement;

CONSIDÉRANT QUE la version Windows va être introduite au mois de septembre par la Corporation Informatique Bellechasse;

CONSIDÉRANT QUE des soumissions sur invitation ont été demandées auprès de différents fournisseurs et qu'ils avaient en leur possession le même devis descriptif;

II. EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet.

APPUYÉ par monsieur Pierre Jean.

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud retient la soumission de MICROPLUS CÔTE-SUD de Montmagny au montant de quatre mille cent trente-cinq dollars (4 135\$) taxes en sus, avec une garantie de deux ans sur les pièces et la main-d'oeuvre.

QUE l'équipement acheté corresponde exactement à ce qui apparaissait sur le devis descriptif soit: un micro-ordinateur (serveur), un micro-ordinateur (client), deux cartes réseau, le câblage du réseau, la livraison, l'installation, la configuration et le transfert de composante.

QUE la livraison et l'installation se fassent dans les meilleurs délais possibles (août).

ASSURANCES GÉNÉRALES

Les assurances générales de la municipalité viennent à échéance le vendredi 6 août prochain. L'an dernier le coût de la facture s'était élevé à 24 484,12\$ taxes incluses.

Le Groupe PMT Assurances inc. a annoncé par voie de télécopieur le 9 juillet dernier qu'une augmentation de l'ordre de 3% était prévisible pour le renouvellement de l'entente.

Calcul de prime pour un renouvellement des assurances couvrant la période du 6 août 1999 au 6 août 2000:

Prime 6 août 1998 au 6 août 1999	21 600\$
Surprime annuelle pour umbrella à 10M	1 866
Crédit annuel pour franchise bien à 5 000\$	(1 530)
Limite globale de 536 000\$ bâtiment et contenu	911
Limite globale de 536 000\$ bris de machines	122
Addition responsabilité des premiers répondants	500
	23 469\$
Augmentation de 3%	704
Prime assurance des pompiers	670
Prime assurance cadres et dirigeants	300
	25 143\$ (taxes en sus)

CONSIDÉRANT QUE les assurances générales de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud viennent à échéance le 6 août 1999;

CONSIDÉRANT QUE l'article 936.2 du Code municipal dit qu'un contrat d'assurances adjudgé par soumission pour une période inférieure à trois ans, peut à son échéance, être reconduit sans demande de soumission pour une ou plusieurs périodes;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Pierre Jean,
APPUYÉ par monsieur Yves Laflamme,

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud renouvelle son contrat d'assurances générales avec Assurances PMT inc., membre du groupe PMT Assurances inc. dont les bureaux sont situés au 20, avenue Saint-Magloire à Montmagny.

QUE ce renouvellement de contrat couvre la période du 6 août 1999 au 6 août 2000.

QUE le coût total de la prime pour le renouvellement du contrat d'assurances s'élève à vingt sept mille deux cent quatre-vingt-neuf dollars (27 289\$) taxes incluses.

PAVILLON BÉDARD

Le 23 juillet dernier, monsieur Luc Fontaine architecte est venu faire une expertise sur l'état général des fenêtres et des boiseries au Pavillon Bédard. Le secrétaire-trésorier remet à chacun une copie de ladite expertise.

Le Conseil municipal demande au secrétaire-trésorier de contacter un entrepreneur et un peintre en bâtiments afin que ceux-ci puissent fournir chacun une estimation du coût des travaux à partir de l'expertise réalisée par monsieur Fontaine.

Lorsque la municipalité aura ces estimations de coût des travaux en main, elle pourra acheminer le dossier auprès du ministère de la Culture. Le Pavillon Bédard est classé monument historique et selon les budgets disponibles au ministère, il est éligible à une sub-

vention de l'ordre de 40% en fonction du coût des travaux. Remarquez que lesdits travaux n'ont pas besoin d'être réalisés en entier la première année.

ADHÉSION AU REGROUPEMENT D'ÉTUDE DE FAISABILITÉ POUR L'ACHAT D'ASSURANCES

La MRC de Montmagny a demandé des offres de service à deux firmes spécialisées pour procéder à une étude de faisabilité concernant le regroupement des municipalités pour l'achat d'assurances. Après avoir pris connaissance des offres de service des deux firmes invitées, l'offre de la firme GESTARISQUES s'est avérée la moins chère pour des services comparables.

La MRC de Montmagny présente à chaque municipalité ladite offre de service de GESTARISQUES. Il est clairement entendu que même si les municipalités adhèrent à la présente démarche, elles ne seront pas obligées de prendre l'offre formulée.

Tout ce que veut la MRC, c'est que chaque municipalité sur son territoire soit invitée à adopter une résolution confirmant son adhésion à ce regroupement des services selon les conditions formulées par GESTARISQUES étant entendu que c'est la MRC qui assumera les frais et re facturera chaque municipalité selon les tarifs établis.

Dans l'offre de service déposée par GESTARISQUES, on parle d'honoraires de 800\$ pour Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud. Ces coûts sont déterminés en fonction de la population de chaque municipalité.

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud constate que les primes d'assurances générales ont beaucoup augmenté depuis quelques années;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud a été en soumission ces dernières années auprès de divers assureurs et que le nombre de répondants s'est limité à un seul;

CONSIDÉRANT QUE pour contrer ce phénomène de monopole, la MRC de Montmagny a sollicité des offres de service de la part de deux firmes spécialisées pour procéder à une étude de faisabilité concernant le regroupement des municipalités pour l'achat d'assurance;

CONSIDÉRANT QUE l'offre de service formulée par la firme GESTARISQUES s'avère la moins onéreuse pour des services comparables;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités ne seront pas obligées de prendre l'offre de GESTARISQUES, même si elles adhèrent à la présente démarche;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Pierre Jean,

APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet,

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte d'adhérer à ce regroupement de service selon les conditions formulées par GESTARISQUES, étant entendu que la MRC assumera les frais et re facturera chaque municipalité selon les tarifs établis:

« Lesdits tarifs sont établis en fonction de la population de chacune des 14 municipalités qui font parties de la MRC

de Montmagny. Pour Saint-François de la Rivière du Sud, cela représente un coût de huit cents dollars (800\$).»

PROJET MISE EN COMMUN GESTION BOUES SEPTIQUES

La MRC de Montmagny a demandé une offre de service pour réaliser une étude de faisabilité sur la gestion des boues de fosses septiques. La firme BPR demande 20 000\$ pour effectuer cette étude de faisabilité.

La MRC de Montmagny a accepté l'offre de service de BPR pour réaliser l'étude de faisabilité sur la mise en commun de la gestion des boues de fosses septiques sur son territoire. 50% de 20 000\$ est accessible au programme de subvention pour les mises en commun tandis que le résiduel des coûts serait réparti entre les municipalités selon le nombre de résidences non desservies par un réseau d'égout.

La MRC de Montmagny invite chaque municipalité de son territoire à adopter une résolution confirmant son adhésion au projet de mise en commun de la gestion des boues de fosses septiques.

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Montmagny a retenu l'offre de service de la firme BPR pour réaliser l'étude de faisabilité sur la mise en commun de la gestion des boues de fosses septiques sur le territoire de la MRC de Montmagny au coût de vingt mille dollars (20 000\$);

CONSIDÉRANT QUE la moitié de ces honoraires est éligible à une subvention pour la mise en commun;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet,

APPUYÉ par madame Mariette Pelletier,

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte d'adhérer au projet de mise en commun de la gestion des boues de fosses septiques au niveau de la MRC de Montmagny.

QUE le résiduel des coûts (10 000\$) soit réparti entre les municipalités de la MRC de Montmagny selon le nombre des résidences non desservies par un réseau d'égouts.

QUÉBECTEL

À la séance régulière du 6 avril dernier, un point à l'ordre du jour mentionnait que Québectel proposait un nouveau plan interurbain avec une tarification intéressante.

La tarification offerte par Québectel aux municipalités:

0,12\$/minute	sans contrat
0,115\$/minute	contrat 1 an
0,11\$/minute	contrat 2 ans
0,105\$/minute	contrat 3 ans

La municipalité, avant d'accepter d'adhérer à ce programme, avait décidé d'attendre de connaître la réponse de Québectel concernant la demande d'abolition des frais d'interurbain de Saint-François à Québec.

C'est maintenant chose faite, les frais d'interurbain entre Saint-François et Québec sont abolis.

Présentement avec Centrex, il en coûte 0,19\$/minute pour les interurbains. Avec complicité intégrale, il en coûterait sans engagement de contrat 0,12\$/minute.

ATTENDU QU'avec le programme «Centrex» il en coûte 0,19\$/minute pour les interurbains à la municipalité;

ATTENDU QUE Québecel offre aux municipalités la possibilité d'adhérer à un nouveau programme plan interurbain appelé «Complicité intégrale»;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Yves Laflamme,
APPUYÉ par monsieur Réjean Cloutier,
ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte d'adhérer au programme "Complicité intégrale" et choisit l'option de tarification interurbain fixe, sans contrat de 0,12\$/minute.

QUE cette nouvelle tarification entre en fonction le plus tôt possible.

VARIA

Le Conseil municipal demande au secrétaire-trésorier de faire les démarches nécessaires pour que les lignes de rue soient tracées au mois d'août.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Réjean Cloutier,
APPUYÉ par monsieur Pierre Jean,
ET RÉSOLU QUE la séance soit levée.

La séance se termine vers vingt et une heures et cinquante minutes.

Adopté unanimement
Jacques Dumas, maire
Yves Laflamme, sec.-trés.

Position du Canada en vue des négociations de l'OMC

LES PRODUCTEURS AGRICOLES VEILLERONT AU GRAIN

«Les producteurs et productrices agricoles du Québec, de même que les intervenants du secteur agroalimentaire, vont accueillir positivement la position initiale du Canada en vue des prochaines négociations de l'OMC sur l'agriculture ».

Telle est la réaction préliminaire qu'a exprimée le 19 août dernier, le président de l'Union des producteurs agricoles (UPA), M. Laurent Pellerin, à la suite du dépôt de cette position par le ministre d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, M. Lyle Vanclief, et le ministre du Commerce international, M. Pierre Pettigrew.

Globalement, de signaler M. Pellerin, la position du Canada reprend l'essentiel des revendications exprimées par l'ensemble des agriculteurs du pays, soit la protection des marchés intérieurs, celle de nos outils collectifs de mise en marché et l'élimination des subventions à l'exportation chez nos concurrents internationaux.

À cet égard, a-t-il poursuivi, les producteurs et productrices agricoles du Québec vont certes exprimer leur satisfaction, et spécialement devant le fait que le gouvernement fédéral s'est engagé clairement à préserver la capacité qu'ont les Canadiens de faire fonctionner les systèmes de commercialisation ordonnée nécessaires pour assurer leur stabilité et leur rentabilité, telle la gestion de l'offre.

Dans la même foulée, le président de l'UPA a rappelé l'importance que doit accorder le fédéral au maintien, à leurs niveaux actuels, des équivalents tarifaires, un rouage essentiel au fonctionnement des systèmes de gestion de l'offre dans les secteurs laitier et avicole.

M. Pellerin n'a aucun doute que les producteurs et productrices agricoles du pays, et spécialement ceux du Québec sauront veiller au grain tout au long des négociations de l'OMC et qu'ils sauront, le cas échéant, faire les rappels à l'ordre qui s'imposent, comme ils l'ont toujours fait par le passé.

« La plus haute vigilance s'impose pour tous les producteurs agricoles, car l'issue des négociations sera déterminante pour l'avenir et le développement

de notre agriculture », de conclure le président de l'UPA.

Source: Mme Sylvie Marier
Directrice des communications, UPA

Les Équipements de Ferme

Jean-Paul Bonneau, prop.

Vente & Service

918, Boul. St-François O.
Saint-François, G0R 3A0

Tél.: 418-259-7289

Les Encans Boulet INC.



Alfred Boulet

Terre à vendre

Plusieurs avec d'excellents bâtiments
et terre à bois.

Notre équipe met un accent spécial
sur la préparation du troupeau et
de la machinerie.

Contactez-nous pour une évaluation.



Acheteur de troupeau
avec ou sans fond de terre

Saint-François, Montmagny
Tél.: 418-259-7086 Fax: 418-259-2610



Petites annonces

GARDIENNAGE À DOMICILE

Je garderais des enfants chez moi, à la journée ou à la semaine. J'offre aussi le dîner pour les écoliers.
Pour information, contactez Maggy Gendron, 259- 2012.

.....

Mère de famille garderait des enfants à la semaine et offre aussi le dîner. Demeure près de l'école.
Demandez Johanne au 259-7608.

.....

AGENCE ENFANT BONHEUR

Je garderais des enfants chez moi à partir de 18 mois et plus. J'offre également les dîners aux étudiants et je peux les recevoir après l'école.
Contactez-moi. Pauline Poitras, 259-7206.

.....

À VENDRE

Table de salon très propre à vendre.
Composez le 259-7202.

Les Jeux de L'Écho

S
O
L
I
T
I
O
N
S

Casse-tête
n° 34

Mot-Mystère
guirlande

bonsoins

Pierre Martin

534, Chemin St-François O.
Saint-François — G0R 3A0

Tél.: 418-259-7728

Les hémorroïdes

Conseil express...

- Les bains de siège à l'eau tiède aident à soulager les symptômes désagréables des hémorroïdes. Faites-le durant 15 minutes, trois à quatre fois par jour.
- Après chaque selle, lavez doucement la région atteinte avec de l'eau et un savon doux. Rincez et asséchez avant d'appliquer une crème ou un onguent. Des compresses contenant de l'eau d'hamamélis (comme les tampons Tuck) peuvent aider à soulager temporairement les démangeaisons et la sensation de brûlure.
- Si la douleur est trop inconfortable, vous pouvez utiliser de l'acétaminophène (Tylenol, Atasol). Demandez conseil à votre pharmacien.
- Si les symptômes persistent après sept jours, s'il y a du sang ou si la situation s'aggrave, consultez votre médecin.

Il existe plusieurs crèmes, onguents ou suppositoires pour soulager les hémorroïdes. Ils contiennent différents ingrédients comme des anesthésiques locaux (produits qui «gèlent» comme de la benzocaïne), des agents protecteurs (glycérine, vaseline, oxide de zinc), des anti-inflammatoires (sur ordonnance) et d'autres produits qui peuvent être plus ou moins efficaces.

Les crèmes et les onguents sont supérieurs aux suppositoires. Les suppositoires n'agissent pas toujours au bon endroit et peuvent parfois irriter le rectum. Il existe aussi un tube qu'on peut introduire durant huit minutes dans le rectum (Anurex) après avoir mis le produit une heure au réfrigérateur. Cette thérapie par le froid semble donner certains résultats. Consultez votre pharmacien qui saura vous conseiller sur le choix d'un produit.

Pierre Martin Pharmacien

Lundi: 9h à midi • 13h30 à 17h • 19h à 21h
Mar., mer., jeu.: 9h à midi • 13h30 à 17h
Vendredi: 9h à midi • 13h30 à 17h • 19h à 21h

LIVRAISON GRATUITE



La Caisse Populaire
de St-François de
Montmagny

Maintenant

**À L'AFFICHE
SUR NOS
ÉCRANS**

Le nouveau
GUICHET AUTOMATIQUE
DESJARDINS:
des opérations courantes
plus faciles que jamais!

**La Caisse Populaire
de St-François de
Montmagny**

Votre seule institution financière

LOCALE

Siège social

526, chemin St-François
Saint-François (Québec)
G0R 3A0

TÉL.: (418) 259-7786

FAX: (418) 259-7787

LÉON JALBERT
Directeur général